

**DEC182035DAJ**

Décision portant délégation de signature à Mme Virginie Bonnaille-Noël, directrice de l'appui à la structuration territoriale de la recherche (DASTR)

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC182034DAJ portant nomination de Mme Virginie Bonnaille-Noël, directrice de l'appui à la structuration territoriale de la recherche (DASTR) ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, dans la limite de ses attributions, délégation permanente est donnée à Mme Virginie Bonnaille-Noël, directrice de l'appui à la structuration territoriale de la recherche, à l'effet de signer, au nom du président - directeur général du CNRS :

- les conventions d'application des conventions de site avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- les conventions avec les collectivités territoriales, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les organismes de recherche concernant la définition des partenariats.

**Art. 2.** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **13 JUIL. 2018**

Le président - directeur général

Antoine Petit



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mèghe  
3, rue Miché-Ange  
75794 Paris cedex 16

01 44 96 40 00  
01 44 96 53 90